

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 24 novembre 1998 à 19:30 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etaient absents :     Monsieur Alain Mathieu  
                          Monsieur Christian Roy

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

232-98

**ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
                  et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que les membres du Conseil reconnaissent avoir  
reçu l'avis spécial et approuve le moyen de  
signification de l'avis comme si elle avait été fait  
conformément à la Loi.

ADOPTE

233-98

**MANDAT AU MAIRE ET SECRETAIRE TRESORIER POUR FAIRE  
PARVENIR UN OFFRE D'ACHAT A MONSIEUR ROLAND NADEAU ET  
CANDIDE FORTIN**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
                  et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul  
Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc  
Bélanger, à signer un offre d'achat de terrain à  
Monsieur Roland Nadeau et Madame Candide Fortin. Cette  
offre d'achat sera ce qui suit:

OFFRE D'ACHAT

DATE : 25 novembre 1998

Par les présentes, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, ici  
représentée par Monsieur Jean-Paul Bernard, maire et  
Monsieur Marc Bélanger, secrétaire, ayant une palce  
d'affaires à Saint-Victor, comté de Beauce, province de

Québec, G0M 2B0, offrons d'acheter, aux prix et conditions énoncés ci-dessous, l'immeuble suivant que

nous avons examiné et dont nous nous déclarons satisfaits, portant les numéros P. 369B et P. 368, au cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, comprenant tout le terrain montré sur un plan joint à la présente offre qui représente une superficie d'environ un million cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent trente pieds (1 588 230' ) plus ou moins, sauf et à distraire la maison et la grange de Roland Nadeau et candide Fortin avec un terrain d'environ deux cent pieds (200') par trois cent pieds (300') et aussi à distraire un chemin pour un accès à l'érablière qui longera la ligne du lot de Monsieur Eudore Perron ou ses entreprises d'une largeur de vingt-cinq pieds (25') qui partira de la rue projetée qui est montrée sur le plan présenté.

Cette offre d'achat, ci-haut d'écrit, sera de dix cents (\$0,10) le pied carré.

Cette offre d'achat sera signifié par huissier.

ADOPTE

234-98

**LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la séance spéciale est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LE SECRETAIRE-TRESORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BELANGER**